

LES CITOYENS COMPOSANT
LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION,
SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS,
A LEURS FRÈRES DES DÉPARTEMENS.

Paris, le 6 juin 1792, l'an 4 de la liberté.

FRÈRES ET AMIS,

LORSQUE la chose publique est en danger, il est du devoir des patriotes de se rallier et de se réunir pour la défendre.

Jamais peut être la cause de la liberté ne fut plus sérieusement compromise qu'en ce moment. Les ennemis de la révolution s'agitent dans tous les sens. Déjà, par une lettre circulaire, nous vous avons averti du péril qui nous menaçoit, nous vous avons retracé avec franchise tous les moyens mis en œuvre pour corrompre l'esprit public. Nous vous disons aujourd'hui, avec la même véracité, que nos ennemis n'ont point été effrayés du réveil momentané et subit que les dangers de la chose publique avoient provoqué, et qui faisoient concevoir aux amis de la liberté l'espoir de voir prendre à l'esprit public un nouvel essor. Ce ne sont pas les émigrés de Worms et de Coblentz qui sont nos plus cruels ennemis; ce sont des hommes qui, cachés pendant quelque temps sous le masque du patriotisme, le lèvent aujourd'hui pour ne nous laisser apercevoir que la figure infâme de l'aristocratie et de l'ambition la plus dangereuse. Dans le sein même du corps législatif, il s'est trouvé un homme ...., un représentant du peuple....! qui, pour pallier les forfaits incontestables, et bien reconnus par tous les gens de bonne foi, du comité Autrichien, source de tous nos maux, a dénoncé les meilleurs patriotes, ceux dont depuis long-temps nous sommes habitués à honorer les vertus civiques et à admirer le courageux dévouement. Le respectable maire de Pa-



ris, le vertueux Pétion, n'a pas même été à l'abri des déclamations insolentes de ces forcénés, qui, s'embarrassant peu de perdre la chose publique, pourvu qu'ils parviennent à leur but, celui de diviser les citoyens, et de les amener insensiblement à une transaction humiliante; et tandis que l'on poursuit ainsi les plus zélés défenseurs du peuple, l'ex ministre Duport, accusé par le cri unanime de tous les vrais amis des lois, est déchargé de toute accusation, et remplit, à la honte de la nation, les fonctions importantes d'accusateur public. Le sort de la liberté de la presse est remis entre les mains de son ennemi le plus déclaré.....

Pendant que l'on fait agir ces ressorts dans le corps législatif, on ne néglige aucun des moyens secondaires; on paralyse les corps administratifs: l'exécution des lois qui pourroient réprimer les manœuvres des prêtres perturbateurs, est suspendus par un *veto*, qui devient absolu par le fait. On sème la division parmi les citoyens-soldats. Sous le prétexte de faire triompher la loi, on sépare avec affectation les citoyens riches et armés de cette classe estimable d'hommes, qui, n'étant riches qu'en vertus, ne pourroient paroître sous le costume uniforme, qu'en privant leur famille et les enfans auxquels ils ont donné le

jour, de la subsistance la plus indispensable. Les sociétés patriotiques elles-mêmes sont divisées dans leur intérieur; elles voyent se former des partis qui tous tendent à un autre but que celui de l'achèvement de la révolution.

La guerre est déclarée, nos bataillons garnissent nos frontières; des milliers de citoyens sont prêts à les soutenir en cas d'échec, et nos généraux restent dans l'inaction, ou n'opposent à des détachemens formidables que des forces inférieures. C'est ainsi que les affaires de Mons et de Tournay seroient venues porter le découragement dans nos légions, si elles n'étoient pas composées de François amis de la liberté, que rien ne rebutera, et qui brûlent du desir d'aller combattre et vaincre les ennemis de notre pays. Des généraux qui, pendant quelque temps, avoient joui de la confiance publique, abandonnent leur poste au moment du péril; enfin, par la trahison la plus perfide, les projets de nos opérations militaires parviennent à nos ennemis avant qu'elles soient connues des chefs de nos armées.

La cause de tous nos maux, frères et amis, est dans ce comité autrichien, ennemi né de la nation françoise et de sa prospérité, composé de tous les hommes qui, depuis le commencement

de notre révolution, n'ont cessé d'insulter à la majesté du peuple, et de méconnoître la souveraineté nationale.

Réveillez-vous donc, citoyens; que la nation se lève toute entière; que, par une contenance fière et majestueuse, elle en impose à tous les traîtres; que tous les habitans de l'empire émettent le vœu le plus formel, et déclarent solemnellement qu'ils ne souffriront jamais qu'il soit apporté aucune modification à la constitution. Guerre aux tyrans, guerre aux partisans des deux chambres, guerre à ceux qui voudroient rétablir la noblesse, sous quelque forme que ce soit; tel doit être le cri que tous les bons citoyens doivent faire entendre en ce moment de crise. Préparons dans l'intérieur nos moyens de défense; instruisons nos concitoyens; prémunissons-les contre les suggestions perfides des prêtres fanatiques et de tous les autres ennemis de la liberté; que la France se hérisse de bayonnettes et de piques: c'est le seul moyen de porter l'effroi dans le cœur des tyrans.

Redoublez de zèle, frères et amis; que votre correspondance avec nous soit plus active que jamais; instruisez-nous des complots qui se trameront dans vos contrées, et soyez assurés que

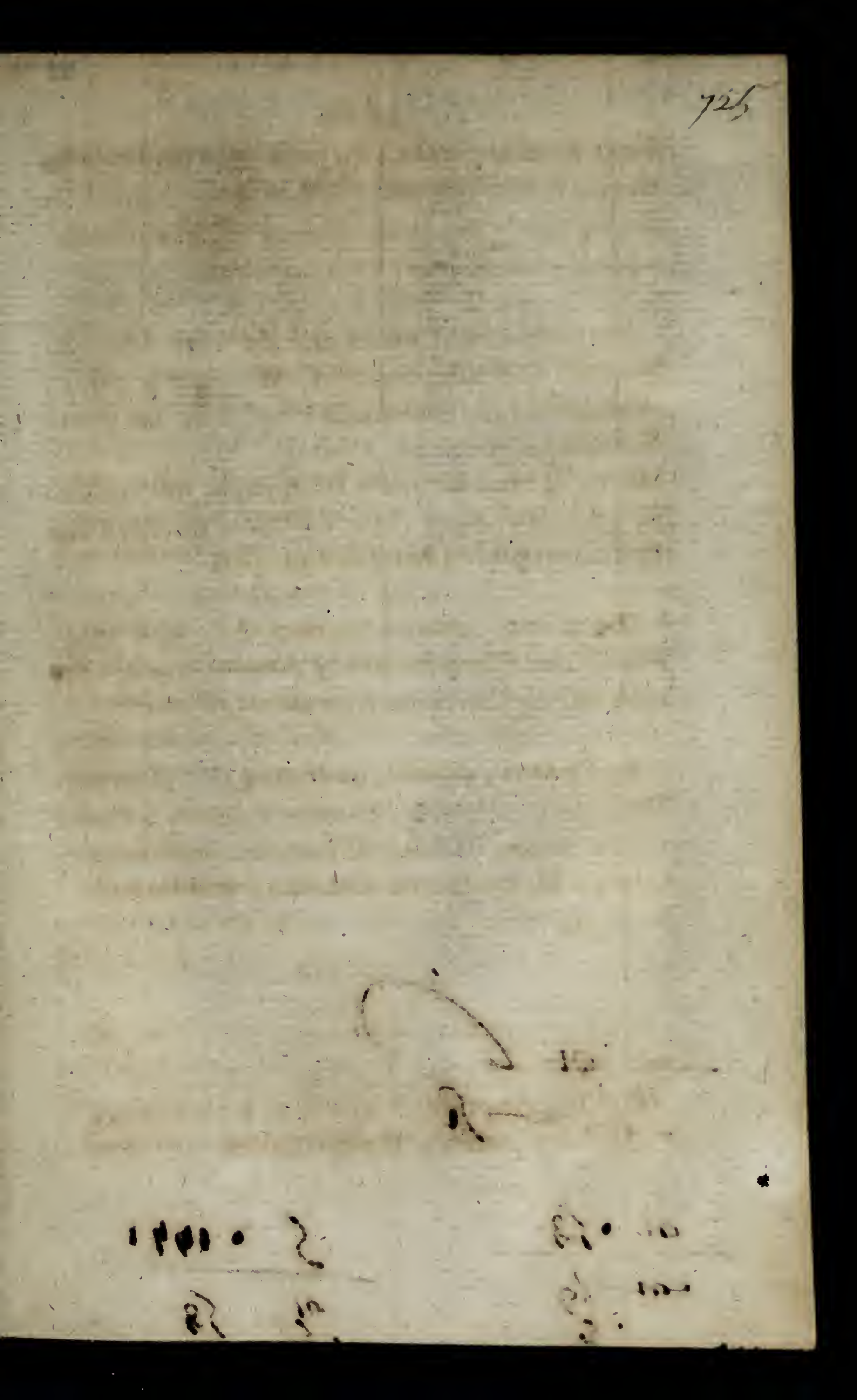
nous ne négligerons rien pour vous procurer les moyens de repousser avec avantage toutes les entreprises que les ennemis de la liberté pourront faire pour parvenir à leur but.

François, nous avons juré de *vivre libres ou mourir ;* l'époque est arrivée de prouver que ce serment est profondémeut gravé dans les cœurs de tous les patriotes. Courage, union, surveillance, et nous sortirons triomphans du combat, et nous détruirons cette coalition sacrilège des tyrans contre la liberté des peuples.

La société, dans sa séance du 4 juin 1792, l'an 4 de la liberté, a arrêté l'impression de cette adresse, et l'envoi aux sociétés affiliées.

F. Chabot, *député, président ;* L. Maribon-Montant, *député ;* Garran, *député ;* Fabre d'Eglantine, Collot-d'Herbois, Xaxier Audouin, Marie-Joseph Chenier, *secrétaires.*

De l'Imprimerie du Patriote François, place du Théâtre Italien.



726

842